

DECRET N° 2021/386 DU 28 JUIN 2021
instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur
Simon ACHIDI ACHU.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 76/424 du 16 septembre 1976 fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonies publiques, préséances et honneurs civils et militaires,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Des obsèques officielles sont instituées en l'honneur de Monsieur **Simon ACHIDI ACHU**, Ancien Premier Ministre, décédé le 04 mai 2021 aux Etats-Unis des suites de maladie.

ARTICLE 2.- Ces obsèques officielles se dérouleront le samedi, 03 juillet 2021 à Santa, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 28 JUIN 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY